Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 1-2

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'apiculture en mention «Nature et Progrès»

L'association Nature et Progrès a adopté depuis une vingtaine d'années un cahier des charges en apiculture bio. Quels sont les points principaux?

Outre la non-utilisation de succédanés du miel en nourrissement, d'antibiotiques contre les maladies du couvain, les pesticides de synthèse sont proscrits que ce soit pour lutter contre le varroa, un parasite qui a envahi les ruchers, ou pour la conservation des cires. Il n'y a pas de chauffage du miel en miellerie, seul le pollen peut être chauffé pour son séchage mais en dessous de 37°. De plus, la charte de Nature et Progrès permet de rechercher des modes de production aussi écologiques que possible en termes de consommation d'énergie, d'emballages, de production de déchets, etc., et dans la recherche de cohérence de l'ensemble de la ferme.

Les abeilles en danger

Malheureusement l'Apis mellifera, qui existe depuis 10 à 20 millions d'années au Miocène, n'est pas seulement menacée par les insecticides systémiques (tels que Gaucho et Regent) et par la pollution généralisée, mais les apiculteurs eux-mêmes portent une part de responsabilité. La plupart d'entre eux traitent leurs ruches avec des *pesticides**. Et l'analyse des cires montre que les ruches sont de plus en plus polluées chimiquement par les produits de traitements apicoles. Il arrive même souvent que les pesticides utilisés ne soient pas des préparations vétérinaires mais des mélanges bricolés revenant moins cher!

D'autres aspects de l'apiculture intensive posent aussi problème. Ainsi, l'usage excessif d'*antibiotiques**, recommandés non seulement à titre curatif mais aussi à titre préventif, ne permet pas de sélectionner des souches résistantes aux maladies. De sorte que lorsqu'une épidémie se déclenche, ses effets peuvent être ravageurs! De même, le nourrissement artificiel des colonies avec des succédanés industriels de miel est certes moins coûteux que le miel naturel, mais revient à gaver les abeilles avec un produit «mort» et donc appauvri. Cette nourriture industrielle, qui les pousse à pondre au-delà de leurs capacités de surveillance, de nettoyage, constitue peut-être un facteur aggravant des maladies du couvain. On ignore également les effets à terme de l'utilisation de protéines dans les produits de nourrissement: est-ce comparable à un dopage? Et aurons-nous bientôt des OGM dans ces produits industriels?

Enfin, nous nous interrogeons sur l'effet du stress qui est infligé aux abeilles par des visites rapides et brutales, des transhumances fréquentes et de multiples traitements ou interventions. Il n'est pas exclu que, comme pour tous les organismes vivants, ces stress successifs contribuent à affaiblir leur résistance immunitaire.

** PS de la rédaction: ces produits sont interdits en Suisse.*

La pollution génétique

Un problème majeur est l'appauvrissement génétique des abeilles locales : la nature avait sélectionné des souches adaptées au microclimat de chaque région mais l'achat et l'introduction de reines venant d'Italie, du Caucase ou d'ailleurs entraîne une véritable pollution génétique par la dissémination de mâles pouvant féconder les reines noires locales. Si la première génération d'hybridation donne des résultats satisfaisants, il n'en est plus de même pour les générations suivantes. Il en résulte globalement un abâtardissement préjudiciable à la résistance naturelle et l'agressivité actuelle des races locales pourrait en être un signe. La spécialisation de lignées, comme dans les élevages de poules, pose aussi problème : des souches sélectionnées pour le pollen, la gelée royale ou la propolis sont fragilisées, victimes de dégénérescence…

Enfin, la poursuite du trafic d'abeilles – c'est-à-dire l'achat d'abeilles dans des pays lointains pour pallier les pertes subies – est à même d'introduire de nouvelles maladies ou de nouveaux parasites, comme cela a été le cas avec le varroa. Au-delà de ce risque, cette pratique de croisements n'est pas sans danger : rappelons les « abeilles-tueuses » d'Amérique centrale !

Quel avenir ?

Est-ce à dire que l'apiculture biologique ou écologique respectueuse de l'abeille, de l'environnement et du consommateur est condamnée ? Ou bien ne sera-t-elle possible que dans des zones reculées de moyenne montagne, ou dans des contrées éloignées encore un peu préservées ? L'abeille, elle-même symbole de nos civilisations rurales, est-elle condamnée à disparaître ? Ou bien sa capacité de résistance, qui lui a déjà permis de franchir des millions d'années jalonnées d'accidents climatiques et géophysiques, lui permettra-t-elle de surmonter les obstacles de la civilisation industrielle ?

Signé : Pierre Péguin

Apiculteur en Cévennes, il a été responsable de « Cahier des Charges apiculture Nature et Progrès ».

Ces propos furent publiés en novembre 2006, dans la revue Biocontact, merci à notre collègue P. Miguet de Cartagny, de les partager avec nous tous.